

> Un exemple

doc. 2 Le succès du cinéma hollywoodien en Allemagne

Rencontre de fans de *Star Wars* à Essen, en juillet 2013.



4 Décrivez la photographie. (doc. 2)

5 Que nous apprend-elle sur le cinéma américain ? (doc. 2)

> Un débat

doc. 3 L'exception culturelle française

L'exception culturelle repose sur un principe simple : la culture, en particulier la culture française, n'est pas un bien comme les autres. [...] Elle doit au contraire faire l'objet de mesures spécifiques afin d'assurer sa protection et, si possible, son rayonnement. [...]

En 2012, les films français représentaient 14 % des films projetés dans les salles de cinéma européennes. C'est certes bien moins que les films américains, qui écrasent la concurrence avec une part de 61 %, mais plus que n'importe quel autre État membre. Sur le sol américain, si les films britanniques connaissent un succès incontestable qui pourrait être attribué en partie à la proximité linguistique (48 % des films européens diffusés), la France se classe en deuxième position avec une part de 27 %. Ces chiffres n'apportent aucune indication par rapport à la qualité des films en question, mais peuvent apporter une nuance aux critiques, sachant que *Taken 2* d'Olivier Megaton, *Amour* de Michael Haneke, *Intouchables* d'Éric Toledano et *De Rouille et d'Os* de Jacques Audiard figurent parmi les grands succès français de 2012 aux États-Unis.

Audrey Duquenne, « Le cinéma français, entre exception et contestation », www.nouvelle-europe.eu, 10 juin 2013.

6 Au nom de quel principe l'État intervient-il pour défendre le cinéma français ? (doc. 3)

7 Pourquoi peut-on dire que le cinéma français se porte bien ? (doc. 3)

Synthèse

- > Rédigez un paragraphe organisé dans lequel vous expliquerez sur quoi repose la puissance mondiale du cinéma américain et la résistance qu'il suscite.
- > Insérez dans votre texte les termes suivants : exportations – culture mondiale – Hollywood – résistances – exception culturelle française.